



**COMPTE - RENDU DE LA  
SEANCE DU  
Jeudi 27 février 2014  
à 20h30**

**Membres présents** : BESSON Guy, COMMARMOND, Robert, DEPIERRE Catherine, GARNIER Philippe, JOASSARD Patrice, LABARRE Sébastien, LARUE Marie-Françoise, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, MARTIN Paul, SORIANO Elisabeth.  
**Membres absents** : GRANJON Christophe, MANIGLIER Laurent, ROZE Thérèse.  
**Secrétaire de séance** : MARTIN Paul

**APPROBATION DU PLU**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur DALLEMAGNE, représentant du bureau d'étude Latitude, chargé de la présentation du projet d'approbation du PLU de la commune est absent pour des raisons de santé. Ce point est donc reporté. Une nouvelle réunion est fixée au mercredi 5 mars à 20h.

**APPROBATION DU ZONAGE  
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET  
DES EAUX PLUVIALES**

Ce point est également reporté à la réunion du 5 mars.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU  
BUDGET COMMUNAL**

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif du budget communal :

Dépenses de fonctionnement : 280 238,91€

Recettes de fonctionnement : 439 188,28€

Excédent de fonctionnement de l'année précédente : 102 059,86€

**Résultat de fonctionnement : 261 009,23€**

Dépenses d'investissement : 248 729,45€

Recettes d'investissement : 439 188,28€

Déficit d'investissement de l'année précédente : 266 683,80€

**Résultat d'investissement : - 131 236,22€**

Monsieur le Maire quitte la salle. Monsieur Patrice JOASSARD demande au conseil municipal de procéder au vote.

Le compte administratif est approuvé avec 9 voix pour et 1 voix contre.

**APPROBATION DU COMPTE  
ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET  
LOTISSEMENT**

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif 2013 du budget lotissement :

Dépenses de fonctionnement : 877,68€

Recettes de fonctionnement : 877,68€

**Résultat de fonctionnement : 0€**

Dépenses d'investissement : 10 201,11€

Recettes d'investissement : 0€

Résultat d'investissement de l'année précédente : 44 895,55€

**Résultat d'investissement : 34 694,44€**

Monsieur le Maire quitte la salle. Monsieur Patrice JOASSARD demande au conseil municipal de procéder au vote.

Le compte administratif du budget lotissement est approuvé à 9 voix pour et 1 voix contre.

**APPROBATION DES COMPTES DE  
GESTION 2013 DES BUDGETS  
COMMUNAL ET LOTISSEMENT**

Monsieur le Maire présente les comptes de gestions des budgets communal et lotissement pour l'année 2013, établis par la comptable du Trésor publique.

Les résultats sont conformes aux comptes administratifs.

Le conseil municipal accepte ces comptes de gestions avec 10 voix pour et 1 voix contre.

**SUBVENTION DU CONTRAT  
PLURIANNUEL POUR LE PROJET  
« CONSTRUCTION D'UNE ECOLE  
PUBLIQUE » ANNEE 2014**

Monsieur le Maire demande l'autorisation de demander la tranche 2014 de la subvention du Département pour la construction de l'école publique. Cette subvention est de 122 500€ pour une dépense subventionnable de 490 000€.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**PRIX DU LOT N°12 AU LOTISSEMENT LES  
SOURCES**

Monsieur le Maire rappelle qu'en décembre, le conseil municipal avait décidé de fixer le prix du terrain pour les derniers lots du lotissement les sources à 49,50€ le m<sup>2</sup>. Le lot n°12 faisant une surface de 1 058m<sup>2</sup>, le prix de vente de ce lot est fixé définitivement à 52 000€

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **ADHESION AU CASCC**

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère au CASCC qui permet aux agents de bénéficier d'avantages sociaux (chèques vacances, chèques CADHOC,...). La participation de la commune représente 2% de la masse salariale. Pour 2014, la participation sera de 1 102,77€.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'adhérer au CASCC pour l'année 2014.

Philippe GARNIER

Maire

## **ATTRIBUTION DU TERRAIN DE LA BATTEUSE**

Monsieur le Maire rappelle que comme chaque année, le terrain de la batteuse est mis à disposition d'un agriculteur de la commune. La commune a reçu 3 candidatures : GAEC des épis de blés, GAEC des prairies et Monsieur Bernard THIOLLIER

Le vote se fait à bulletin secret.

Monsieur Paul MARTIN procède au dépouillement :

GAEC des épis de blés : 1 voix

GAEC des prairies : 6 voix

Bernard THIOLLIER : 4 voix

Le terrain est attribué au GAEC des prairies.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 5 mars 2014 à 20 heures 00.

## **DEMANDE D'UTILISATION DU TERRAIN DE LA MADONE**

L'association Team Meystrise demande l'autorisation d'occuper le terrain de la madone pour y installer une buvette pour le rallye des monts du lyonnais qui aura lieu le 6 avril.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **ATTRIBUTION DU JARDIN DE LA CURE POUR L'ANNEE 2014**

Monsieur le Maire a rencontré les actuels utilisateurs du jardin de la cure. Ils souhaitent continuer à en bénéficier pour l'année 2014. Le jardin est donc attribué à Monsieur et Madame CHAVASSIEUX.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- La Maison des Jeunes organisera une journée portes ouvertes le 28 juin
- L'assemblée générale du Centre socio-culturel aura lieu le mardi 22/04 à 20h à la salle polyvalente de Meys.
- La commémoration du 19 mars 1962 aura lieu le mercredi 19 mars à 16h30 devant le monument aux morts

